



Compte-rendu synthétique
du Conseil de l'école doctorale Matisse
du 7 juillet 2014

Ordre du jour

- 1/ Recrutements 2014 sur contrats doctoraux MESR classiques (ordinaires et "politique doctorale") (analyse et approbation des classements proposés par les commissions EST, ISA, MAM, TSI)
- 2/ L'évolution de la formation doctorale en maths et STIC en Bretagne et Pays de la Loire
- 3/ Informations et questions diverses

Les participants (présents ou excusés) Bachir Bekka, Jean-Marc Jézéquel, Eric Marchand, Éric Pottier, Lotfi Senhadji, Mireille Garreau | Jean-Marie Bonnin - excusé, représenté par Christian Person, Dominique Dehay, Bruno Arnaldi, Michel Hurfin, François Husson - excusé, Bernard Jouga, Claude Labit, - excusé, Valentin Patilea - excusé, Michel Pierre | Amar Kachenoura | Oussama Lazrak - excusé, Riham Nehmeh - excusée, Gwezhened Robert, Hanan Salam - excusée, Tristan Vaccon - excusé | Cristina Gomila - excusée, Jean-Jacques Hennin, Patrick Potier, Guy Richard – excusé | Sylvain Barré, Pierre Cointe - excusé, Catherine Marque, Anne Philippe - excusée | César Viho, Jean-Marie Lion

1/ Recrutements 2014 sur contrats doctoraux MESR classiques (ordinaires et "politique doctorale") (analyse et approbation des classements proposés par les commissions EST, ISA, MAM, TSI)

Répartition des ETP MESR (4 INSA, 17.5 Rennes 1 y compris ceux liés à la politique d'établissement de Rennes 1 mais les ETP INSA Politique d'établissement ne sont pas intégrés (1 ou 2)) : **EST 3.5** / reste -0.35 (bonus), **ISA 11** / reste 0.41 (malus), **MAM 6** / reste -0.04 (bonus), **TSI 1** / reste -0.02 (bonus)

Les doctorants bénéficiant d'un contrat INSA s'inscriront à l'INSA. Les doctorants bénéficiant d'un contrat Rennes 1 s'inscriront à Rennes 1 sauf si l'encadrement scientifique est réalisé par un collègue E-C de l'ENS Rennes et dans ce cas le doctorant s'inscrira à l'ENS Rennes.

Jury EST : Jean-François Héland (INSA de Rennes), Maryline Héland (INSA de Rennes), Bernard Jouga (Supélec), Tayeb Mohammed-Brahim (Rennes 1), Luce Morin (INSA de Rennes), Éric Pottier, Ronan Sauleau (Rennes 1), Bernard Uguen (Rennes 1)

Jury ISA : Jean-Louis Pazat (INSA de Rennes), Jean-Marie Bonnin (Telecom Bretagne), Olivier Sentieys (Rennes1), Thomas Jensen (INRIA), Frédéric Bimbot (CNRS), Georges Dumont (ENS Rennes), Marie-Odile Cordier (Rennes 1), Bruno Arnaldi Jean-Marc Jézéquel (direction de l'IRISA)

Jury MAM : Jean-Christophe Breton (Rennes 1), Olivier Ley (INSA de Rennes), Frank Loray (CNRS), Valérie Monbet (Rennes 1), Bruno Pelletier (Rennes 2), Julien Sebag (Rennes 1), Nicoletta Tchou (Rennes 1), San Vu-Ngoc (Rennes 1)

Jury TSI : Guy Carrault (Rennes 1), Fabrice Wendling (Inserm), Pascal Haigron (Rennes 1), Mireille Garreau (Rennes 1) et Hervé Saint-Jalmes (Rennes 1)

Les classements proposés par les jurys sont approuvés par le conseil de l'école doctorale.

Concours EST : 3,5 ETP dont 1,5 ETP Politique UR1

Politique UR1 : **Quentin Bodinier** (Carlos Bader)
Robin Malo (Jacques, Mohamed-Brahim, Molard, Folliot)

Liste principale autres contrats MESR

1/ **Alexandre Grossetete** (R. Gillard et E. Fourn) (INSA)
2/ **Mamadou Balde** (B. Uguen)

Liste complémentaire

3/ **Amadou Diallo** (M. Héléard et S. Haese) (INSA)
4/ **Hassan Saleh** (C. Brousseau)
5/ **Mouhammad Malli** (B. Uguen)

Concours ISA : 11 ETP

Liste principale

1/
Benjamin Barrois (Sentieys, Rocher, Cairn)
Quentin Bateux (Marchand, Lagadic)
Laurent Georget (Jaume, Viet Triem Tong, Piolle, Tronel, Cidre)
Wissame Laddada (Gros, Claveau, Linkmedia)
Pierre Laperdrix (Baudry, Avoine, Diverse) (INSA)
Antoine Limasset (Lavenier, Peterlongo, Genscale)
Tien-Dat Phan (Bougé, Antoniu, Ibrahim, Kerdata) (ENS Rennes)
Vedran Vukotic (Gravier, Raymond, LinkMedia) (INSA)

9/
Hristina Hristova (Cozot, Le Meur, FRVsense)

10/
Brice Minaud (Fouque, LSS)

11/
Panagiotis Mavridis (Gross-Amblard, Miklos, Druid)

Concours MAM : 6 ETP dont 1 Politique UR1, 0.5 pour un financement mixte MESR-ARED et 0.5 pour un financement mixte MESR-CHL

Politique UR1 : **Axel Rogue** (Dupont)

Liste principale autres contrats MESR

- 1/ **Valentin Doli** (Castella, Hamelin, 0.5 matisse + 0.5 ARED)
- 1 ex/ **Adrien Calvez** (Darrigrand, Costabel, 0.5 matisse + 0.5 CHL)
- 2/ **Tangi Migot** (Haddou) (INSA)
- 3/ **Mac Jugal Nguipedja Nankep** (Debussche) (ENS Rennes)
- 4/ **Alexandre Bellis** (Dal'bo)
- 5/ **Benoît Pinier** (Lewandowski, Memin)

Liste complémentaire

- 6/ **Fabio Elio Tonti** (Bekka)
-

Concours TSI : 1 ETP

Liste principale

- 1/ **Matthieu Doyen** (Hernandez, Di Ge, Carrault)

2/ L'évolution de la formation doctorale en maths et STIC en Bretagne et Pays de la Loire

Une brève présentation de l'état d'avancement du dossier « réorganisation de la formation doctorale en Bretagne et Pays de la Loire » est donnée. L'exposé s'appuie sur des documents remis aux membres du comité de pilotage du Collège Doctoral International de l'UEB le jeudi 3 juillet.

Voici ce qui peut être retenu de cette présentation.

Il est projeté de regrouper la formation doctorale sur ces deux régions en 10 à 12 écoles doctorales pour environ 5200 doctorants.

En sciences/technologies, cinq écoles doctorales projetées sont assez clairement définies : Mer et littoral, Sciences de la matière, Sciences pour l'ingénieur, Maths et STIC, Bio santé. Deux écoles de ces secteurs ont des contours encore discutés et des effectifs doctorants assez réduits, Environnement terre et planètes, Agro et écologie, et pourraient ne faire qu'une école doctorale.

En sciences humaines deux projets sont discutés. La 5e école du secteur, dans le projet à 5 écoles doctorales, regrouperait histoire, géographie et sociologie alors que dans le projet à 4 écoles doctorales, la géographie et la sociologie appartiendraient à la même école que les sciences économiques et de gestion pendant que l'histoire irait avec les arts, les lettres et les langues.

Dans tous les cas, les actuelles écoles doctorales Matisse, Stim et Sicma (partie Maths et STIC) fusionneraient pour former une école doctorale de plus de mille doctorants alors que la plupart des autres écoles aurait des effectifs d'environ 300 à 600 doctorants.

Dans la future COMUE, les relations entre établissements, laboratoires, départements et écoles doctorales restent à définir. Il faut espérer qu'une organisation simple et efficace soit trouvée. Le défi est de taille, vu le nombre des acteurs impliqués.

3/ Informations et questions diverses

Le calendrier du Prix de la meilleure thèse EADS a été différé, le conseil de juillet n'a donc pas, contrairement aux années précédentes, à sélectionner le candidat de l'école doctorale. Les travaux de Nacer Chahat, docteur IETR 2012 et lauréat 2013 de ce prix, sont expliqués de façon amusante grâce à la vidéo <http://www.youtube.com/watch?v=asWFYt-Rj0g> réalisée à l'occasion de la remise du prix.

Après l'INSA en 2011, l'ENSSAT a déposé auprès de la CDEFI un dossier Parcours "Compétences pour l'entreprise" destinés aux doctorants de l'ENSSAT.

L'école doctorale Matisse a lancé un appel auprès des laboratoires pour organiser les compléments de formation scientifiques 2014-2015. Après discussion il est décidé de laisser la plus grande souplesse aux laboratoires dans leurs réponses. Plutôt que de proposer des cours dont le succès est parfois très mitigé, ils peuvent solliciter des subventions qui serviraient à financer toute autre action formative.

L'aide à la mobilité a été renforcée cette année grâce à un retour d'aides UEB et à un soutien supplémentaire de l'ED (voir tableaux en annexe).

Rennes 1 a lancé son appel pour les missions d'enseignement. Matisse l'a relayé. L'école peut relayer les appels des établissements qui le souhaitent.

Prochaines réunions du conseil de l'ED Matisse : vendredi 12 décembre, vendredi 20 mars et lundi 6 juillet (dates et heures prévisionnelles)

Réunion de rentrée des doctorants : mercredi 19 novembre à 16h00 (date et heure prévisionnelles)

Annexe : les aides à la mobilité 2014, bilan au 7 juillet 2014

Aide à la Mobilité UEB 2014

OUDET Salomé, UR1, IRMAR, 1000 euros, 1 mois, Japon
VACCON Tristan, UR1, IRMAR, 1500 euros, 1 mois et demi, Japon
GUELLIER Antoine, Supélec IRISA ou INRIA, Rennes, 3000 euros, 3 mois, Australie
MITTAL NUPUR, UR1, IRISA ou INRIA, 3000 euros, 3 mois, Australie
SANDOVAL NINO Zulma, UR1, LTSI, 2000 euros, 2 mois, Canada
PICARD Vincent, UR1, IRISA ou INRIA, 3000 euros, 3 mois, Japon
SANTATRINIAINA NIRINA, UR1, IRMAR, 2000 euros, 3 mois et quinze jours, Suisse
SPICA Riccardo, UR1, IRISA ou INRIA, 2500 euros, 6 mois, Australie

Aide à la Mobilité Rennes Métropole (réponses printemps 2014)

MATISSE BELGACEM Maher, IETR, entrante (4 mois, 3200 euros)
GUELLIER Antoine, Supelec, IRISA - Equipe CIDre, sortante (6 mois sur 9 demandés, 4800 euros)

Aide à la Mobilité Matisse 2014 (21600 euros donnés le 11/07, reste à donner 2400 euros)

Simon Anca Roxana, IRISA ou INRIA, 3 mois, 2400 euros
Wu Hui Yin, IRISA ou INRIA, 4,5 mois, 3600 euros
Viet Hoa Nguyen, IRISA ou INRIA, 3 mois, 2400 euros
Bouillon, IRISA ou INRIA, 2 mois, 1600 euros
Chafii, IETR, 1 mois, 800 euros
Fuscaldo, IETR, 2 mois, 1600 euros
Hamdoun, IETR, 1 mois, 800 euros

Porfiri, IETR, 2 mois, 1600 euros
Samad, IETR, 2 mois, 1600 euros
Firooznia, IETR, 3,5 mois, 2800 euros
Riquelme, IRMAR, 1 mois, 800 euros
Oudet, IRMAR, 1 mois, 800 euros
Vaccon, IRMAR, 1 mois, 800 euros
Thanh Viet Phan, IRMAR, 1 mois, 800 euros
Deshpande Hrishikesh, IRISA ou INRIA, 3 mois, 2400 euros
Il reste à attribuer 3 mois LTSI